

## FEUILLE DE ROUTE - Plan facultaire des bourses 2022-2023

Docteurat en archéologie																
ADMISSION AUTOMNE		Attention : vérifiez dans Capsule les exigences à satisfaire pour être admissible à ces bourses - ce tableau est un résumé														
Code	Description	S1 (A)	S2 (H)	S3 (E)	S4 (A)	S5 (H)	S6 (E)	S7 (A)	S8 (H)	S9 (E)	S10 (A)	S11 (H)	S12 (E)	S13 (A)	S14 (H)	S15 (E)
39ADM	Admission	2 000 \$														
39SEM1	Réussite séminaire	1 500 \$														
39EXAS	Réussite de l'examen de doctorat		possible de S2 à S5			1 500 \$										
39PRR1	Progression de la recherche 1										1 500 \$					
39PRR2	Progression de la recherche 2											1 500 \$				
39PRR3	Progression de la recherche 3												1 500 \$			
39PCO1	Publication ou communication 1	possible de S1 à S15														750 \$
39PCO2	Publication ou communication 2	possible de S1 à S15														750 \$
39DIN2	Dépôt initial										possible de S6 à S15					1 000 \$

  

Docteurat en archéologie																
ADMISSION HIVER		Attention : vérifiez dans Capsule les exigences à satisfaire pour être admissible à ces bourses - ce tableau est un résumé														
Code	Description	S1 (H)	S2 (E)	S3 (A)	S4 (H)	S5 (E)	S6 (A)	S7 (H)	S8 (E)	S9 (A)	S10 (H)	S11 (E)	S12 (A)	S13 (H)	S14 (E)	S15 (A)
39ADM	Admission	2 000 \$														
39SEM1	Réussite séminaire			1 500 \$												
39EXAS	Réussite de l'examen de doctorat				possible de S4 à S7			1 500 \$								
39PRR1	Progression de la recherche 1										1 500 \$					
39PRR2	Progression de la recherche 2											1 500 \$				
39PRR3	Progression de la recherche 3												1 500 \$			
39PCO1	Publication ou communication 1	possible de S1 à S15														750 \$
39PCO2	Publication ou communication 2	possible de S1 à S15														750 \$
39DIN2	Dépôt initial										possible S8 à S15					1 000 \$

Pour de plus amples informations sur les bourses à la réussite de votre programme d'études et **pour soumettre une demande, consultez votre dossier étudiant sur Capsule** sous les onglets « Renseignements sur les études » et « Activités de formation à la recherche ».

### Précisions :

- Le montant de la bourse est indiqué à la session limite de soumission de la demande selon la session d'admission (automne ou hiver). Pour plus de détails consultez le plan sur votre dossier Capsule.

### Conditions générales d'admissibilité et de versement :

- L'étudiant doit être inscrit à temps complet pendant la session où la bourse est demandée soit au moins 12 crédits de cours ou un bloc de 7 crédits plus de recherche conférant le statut temps complet.
- Le nombre de sessions (automne, été, hiver) pour l'obtention des bourses est calculé en continu. Les sessions sont comptabilisées même si l'étudiant n'est pas inscrit ou inscrit à temps partiel.
- L'étudiant doit soumettre sa demande de bourse dans Capsule au plus tard à la fin de la session donnant droit au versement en question. Par exemple, dans le cas d'une bourse pour la réussite d'un séminaire ou la réussite du projet de mémoire ou de thèse, la demande doit être soumise à la session d'inscription du séminaire ou du dépôt de mémoire ou de projet, **même si le résultat final n'est pas connu**.

Pour obtenir les bourses, l'étudiant doit :

- Soumettre sa demande dans son dossier Capsule sous l'onglet « Renseignement sur les études » et « Activités de formation à la recherche »;
- Lorsque des documents supplémentaires sont requis, il est de la responsabilité de l'étudiant de les acheminer par courriel à [boursesreussite@fsh.ulaval.ca](mailto:boursesreussite@fsh.ulaval.ca);
- Les bourses seront versées à la période prévue et après réception du dossier complet.